

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5183

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SHAMI

Fatima

Date de naissance : 01-01-1958

Adresse : R. Sánchez, angle R. IBN AL-KALAI, n° 130, Bd Bourgogne, Casab

Tél. : 06 05 90 43 20

Total des frais engagés : 6.24,93 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/12/2023

Nom et prénom du malade : SAKHTI Sihem Age : _____

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 27/12/2023

Le : 27/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/01/2023 29/01/2023	CSI + CCC		3000DA	 Dr. Ghislaine Chergui Cardiologiste Centre Dar Annakhi Casablanca +212 52 47 43 82

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Louhi Abdellah</p> <p>PHARMACIE ISMAILIA</p> <p>Casablanca - Tel. 022.36.87.4</p> <p>Rue Abd Al Wahab Bourgiba</p>	<p>27 12 2023</p>	<p>324,00</p>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)
tionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca, le : 27.12.2023

Mme SHANI

87,50 x 2

FATIMA

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

V140977/01

1) Nebilet 5mg.

1/4 -

149,00

2) Gavergia

1 -

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

1/4

V140977/01

date 03 mois

N° CE: 20222110026/V1/CA/DPS/DMP/18
N° Lot :
Fab :
À consommer avant la date EXP :
PPC : 149.00 MAD

PHARMACIE ISMAILIA
Louali Abdellah
Rue Abou Al Wakt Bourgogne
Casablanca - Tél 022.36.97.44

Docteur Ghislaine CHERKAOUI
Bd. Bourgogne 22
Khalaf P. 1000 Casablanca
Tél. +212 522 474 382

Name:

Sex: Male BedNo.:

Age: Date: 27/12/2023 12:10:20

SN: 000009 Section:

Cli No.: CaseNo.:

Frequency: 1000Hz
Sample Time: 18s
HR: 65bpm
P Interval: 96ms
QRS Interval: 89ms
T Interval: 199ms
PR Interval: 144ms
QT Interval: 407ms
QTc Interval: 423ms
P Axis: 54.40°
QRS Axis: 19.90°
T Axis: 39.10°
RV5/SV1: 1.23/1.39mV
RV5+SV1: 2.62mV
Prompt:
Total Beats 18 ,Normal Beats 18 .
in gear Sinus mode Target rate; Longitudinal Left axis deviation;

TA = 140/80 - $\frac{1}{4}$

Doctor:

